

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « XPERTAX CONSEIL » en abrégé « XPER TAX »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
VIIIE TRANCHE CITE SACECIM, Lot 110, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 28 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « XPERTAX CONSEIL » en abrégé «
XPER TAX »

Objet : ASSISTANCE ET CONSEIL JURIDIQUE; ASSISTANCE
CONSEIL FISCAL ET COMPTABLE;
GESTION IMMOBILIERE ET CONSEIL; NEGOCE;
TRADING; Et pour la réalisation de l'objet social : l'
acquisition, la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en
location gérance de tous fonds de commerce. la prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
VIIIE TRANCHE CITE SACECIM, Lot 110, Ilot 04

Dirigeant(s) M BEUGRE ROMAIN LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02998 du 16/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21658/GTCA/RC/2023 du 16/03/2023

